



## Le Groupe Macif et Testamento lancent le 1<sup>er</sup> outil de gestion des clauses bénéficiaires

**Le groupe Macif et Testamento, plateforme d'anticipation successorale, annoncent la mise en place d'une solution innovante pour faciliter la gestion des clauses bénéficiaires de ses contrats d'assurance vie, assurés par Mutavie, sa filiale épargne assurance-vie. Les conseillers peuvent désormais modifier et mettre à jour facilement la clause bénéficiaire via une solution digitale 100 % sécurisée, mise au point par Testamento.**

### UNE GESTION DES CLAUSES SIMPLIFIEE...

Pour le groupe Macif, ce nouvel outil digital s'inscrit dans une démarche d'innovation et répond à un réel besoin. « *On compte environ 25 000 demandes de modification de clause chaque année, soit près de 100 demandes à traiter par jour* », souligne Sébastien Poiblanco Directeur Relation Client & Gestion de Macif Finance Epargne. « *Ce nouvel outil va nous permettre de sécuriser la rédaction des clauses particulières à l'ouverture et en cours de vie du contrat et ce, en moins de 10 minutes grâce à un parcours simple et fluide. Pour les conseillers en agence, c'est un gage de qualité de service et pour les clients, la certitude que leur patrimoine sera transmis dans les meilleures conditions.* »

### ... POUR UNE SECURISATION OPTIMALE

Outre le gain de temps, l'outil garantit également une rédaction conforme et adaptée aux besoins de l'épargnant. « *Nous rappelons en permanence à nos clients l'importance de bien rédiger leur clause bénéficiaire, notamment particulière qui s'avère plus complexe et propice aux interprétations. Une clause bénéficiaire bien rédigée, c'est-à-dire la plus précise possible, c'est l'assurance que son capital décès sera bien versé aux personnes de son choix.* » précise Sébastien Poiblanco.

### UNE DEMARCHE D'INDUSTRIALISATION

Pour Testamento ce nouveau partenariat est la démonstration de sa capacité à réussir une implémentation à grande échelle. Pour Virgile Delporte, fondateur et président de Testamento : « *Ce partenariat vient confirmer notre capacité de transposer notre expertise de rédaction de volontés successorales au domaine spécifique des désignations de bénéficiaires. Il est également la démonstration de notre capacité à déployer et à industrialiser nos solutions chez un acteur majeur de l'assurance-vie comme Mutavie* ».

## **MACIF-TESTAMENTO : UNE COLLABORATION EN 3 TEMPS**

Cet outil digital de gestion des clauses s'inscrit dans une collaboration avec Testamento en 3 temps :  
Septembre 2019 :

Service proposé aux clients patrimoniaux de Mutavie via leur contrat d'épargne assurance vie Jeewan Patrimoine, tel que l'aide à la rédaction d'un testament, l'inventaire de leurs biens ou l'accompagnement dans l'expression de leurs dernières volontés.

Décembre 2019 :

Lancement de l'outil digital de gestion des clauses bénéficiaires auprès des conseillers.

2<sup>ème</sup> semestre 2020 :

Ouverture de l'outil digital de gestion des clauses bénéficiaires aux épargnants, afin de leur permettre de modifier leur clause eux-mêmes, dans un cadre entièrement sécurisé.



**Groupe Macif :** Groupe d'assurances aux valeurs mutualistes, nous réunissons plus de 5,4 millions de sociétaires et clients pour protéger ce qui est essentiel à chacun – sa vie, ses proches, ses biens. Gérant plus de 18 millions de contrats (en assurances de dommages, santé/prévoyance, banque et assurance vie), le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de près de 6,2 milliards d'euros en 2018. Plus d'infos sur [www.macif.fr](http://www.macif.fr)

### **Testamento :**

Testamento, plateforme d'anticipation successorale, démocratise et réinvente depuis 2013 la sécurisation des volontés et du patrimoine du plus grand nombre. Conçue avec des notaires, avocats et assureurs, la plateforme propose de l'information relative à la succession et à la transmission, ainsi que des outils de rédaction de documents juridiques permettant de sécuriser le patrimoine de chacun. Les documents peuvent être archivés légalement ou inscrits au fichier central des notaires (FCDDV), relus et conservés à vie par l'un des notaires du site. Accompagnée par Télécom Sud-Paris, le Réseau Entreprendre et l'accélérateur French Assurtech, Testamento est labellisée Finance Innovation. La société a réalisé une levée de fonds de 3M€ en février 2019 et compte déjà plus de 8 partenariats avec des acteurs de la banque et assurance en France. Pour en savoir plus : <https://pro.testamento.fr>

**Contacts  
Presse**

**Groupe Macif : Marina DUCROS • 06 13 55 57 98 – [mducros@macif.fr](mailto:mducros@macif.fr)**

**Testamento – Agence Sine Nomine : Sandrine Lennes • 06 82 97 89 04 [sandrine.lennes@sinenomine.fr](mailto:sandrine.lennes@sinenomine.fr)**